



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

5 mars 2018

Autoroute A9 dans le Haut-Valais Début des travaux de la tranchée couverte de Rarogne (GERA)

(IVS).- Sur le chantier de l'autoroute A9 dans le Haut-Valais, les travaux de construction de la tranchée couverte de Rarogne (GERA) débuteront le 12 mars 2018. L'ouvrage mesure 1460 mètres de long et sera creusé en fouille ouverte. Le montant de l'adjudication s'élève à 126.8 millions de francs. Diverses mesures seront mises en place pour réduire les émissions de bruit et de poussière.

Le 12 mars 2018 marquera le démarrage officiel des travaux de construction de la tranchée couverte de Rarogne (GERA) sur le chantier de l'autoroute A9. Certains travaux préparatoires dans le secteur des voies CFF débutent déjà aujourd'hui.

La tranchée couverte de Rarogne est construite à ciel ouvert dans une fouille formée de couches de terrain meuble, façonnées par d'anciens bras du Rhône. La fouille sera refermée ensuite. En raison du sous-sol très hétérogène et mou, du niveau élevé de la nappe phréatique ainsi que la présence de la structure le long des zones industrielles et résidentielles, la fouille est étanche et dimensionnée pour résister aux déformations et aux vibrations pendant la construction.

L'ouvrage long de 1460 mètres est composé du corps principal de la tranchée couverte (1000 mètres) et de deux trémies Ouest et Est (260 mètres, resp. 200 m). Le montant de l'adjudication s'élève à 126.8 millions de francs.

Dans les grands chantiers tels que GERA, les sources de bruit et de poussière ne peuvent pas être évitées complètement. Cependant diverses mesures seront mises en place pour réduire au mieux ces immissions lors des travaux de construction.

Personne de contact :

**Martin Hutter, chef de l'Office de construction des routes nationales (OCRN)
027 606 97 00**

